Image not found or type unknown

Vendeur de fiches Loc'toit Rennes

Par **Mllevinc**, le **10/11/2018** à **08:42**

Attention Rennaise rennais.

J'appelle pour un appartement, étonnamment on me propose une visite tout de suite au téléphone. Je prends ma journée et on me donne rdv à l'agence (1h de route) Je trouve ca étonnant étant donné que l'appartement se trouve éloigné. Je demande " Oui on va vous le faire visiter mais il faut passer à l'agence". Soit. J'arrive et on veut absolument me montrer des biens dont je m'en contre fout, qui ne correspondent pas à mes attentes. On m'annonce " Non mais c'est pour savoir exactement votre demande ". OK. Au moment où on me dit que la visite du bien que j'avais repéré pouvait se faire en fin d'après midi, on m'annonce qu'il faut payé 200e. J'insiste pour savoir si je peux bien visiter cet appartement contre ces 200e. On est poli, on me pousse la main. En meme temps quelqu'un appelle l'agence pour le même bien (magouille probablement pour pousser à la signature)Oui oui, pas de soucis. Je signe, je paye, et j'appelle la propriétaire une fois chez moi. Surprise, le bien est déjà loué et...elle n'est pas au courant qu'on nous prend 200e. De nouveau surprise, ils n'ont pas l'exclusivité des biens qu'ils présentent mais inondent lbc, ouest immobilier de leur annonce pour brouiller les pistes.
Je rappelle le lendemain, tout de suite ils sont moins aimable. Évidemment, aucun responsable ne se trouve là aujourd'hui. Je retourne sur lbc dans l'après midi, je me rend compte que l'annonce avait été remise après mon appel pour leur dire que c'était scandaleux et que le bien était loué.

Forte de mes captures d'écran, et témoignage de la propriétaire j'ai ouvert un dossier à ma protection juridique. Les associations de consommateurs croulent sous les dossiers les concernant. J'ai fait marcher leur pseudo contrat, car en dehors du bien que j'étais venue visiter aucun ne remplissait mes conditions(ils étaient d'eux déjà, dont un déjà loué également et l'autre propriétaire pas joignable).

A ce jour, un mois après cette aventure et 15 jours après ma lettre recommandée, aucune réponse.
Hormis ma protection juridique et les associations de consommateurs, je ne vois pas d'autre solution que d'aller faire le pied de guerre chez eux et annoncer à tous les innocents rentrant dans cette boutique qu'il s'agit de marchands de sommeil et d'une arnaque bien rodée...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés